

Initiative de partenariat pour la promotion d'activités

L'Initiative de partenariat pour la promotion d'activités a été instaurée par la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario pour promouvoir ses programmes et pour joindre un plus vaste auditoire dans le Nord. Dans le cadre de cette initiative, les organisations qui tiennent des activités qui appuient la création d'emplois et la prospérité économique dans le Nord peuvent être admissibles à une aide financière.

Critères

1. L'activité doit offrir des possibilités de promotion pour la SGFPNO.
2. L'activité doit avoir une importance régionale. Autrement dit, elle doit viser une zone plus large qu'une collectivité unique ou attirer un auditoire important ou des participants de l'extérieur de la collectivité immédiate.
3. L'activité doit avoir lieu dans les limites du Nord de l'Ontario, cependant une activité peut bénéficier d'un financement si un nombre important de participants viennent du Nord et si le thème de la conférence est pertinent à l'économie du Nord de l'Ontario.
4. L'auteur de la demande doit être un organisme sans but lucratif et cet organisme ne peut réaliser un profit par suite de l'activité.
5. L'auteur de la demande ne peut être bénéficiaire d'autres fonds de la SGFPNO ou du ministère du Développement du Nord et des Mines.

En outre, l'activité doit satisfaire à l'un des critères suivants :

- a) L'activité doit appuyer la création d'emplois et le développement économique dans le Nord.
- b) L'activité doit appuyer une des priorités actuelles de la SGFPNO (*p. ex. formation et emploi des jeunes, conservation de l'énergie, technologies nouvelles et émergentes, infrastructure et développement communautaire, création d'emplois permanents dans le Nord*).